



ÉCOLE, COLLÈGE, LYCÉE : ÉVALUONS LES ÉVALUATIONS

Par **Sébastien VIEILLE**, secrétaire national à la pédagogie et **Xavier PERINET-MARQUET**, responsable national enseignement spécialisé

Les 16 et 17 mai dernier, le cabinet du ministre, la DEPP⁽¹⁾ et la DGESCO ont présenté aux organisations syndicales les évaluations nationales qui seront à faire passer durant l'année 2018-2019 en CP, sixième et seconde, et fait un bilan de celles de l'année passée.

PREMIER DEGRÉ

LE DÉROULEMENT

En CP et CE1, l'évaluation, sous forme d'un livret papier, se tiendra durant les deux dernières semaines de septembre et la première d'octobre. Ces évaluations ont été réalisées par le conseil scientifique, l'Inspection Générale et la DGESCO. Une phase test a actuellement lieu dans plusieurs écoles témoins.

Début septembre, des exercices seront mis en ligne avec un tutoriel pour gommer doutes et malentendus sur le fonctionnement des livrets et les signes de passation. Ils auront trois séquences de vingt minutes à passer, deux en français, une en mathématiques ; soit environ 65 items en français et 35 en mathématiques.

Les réponses seront à rentrer dans le portail dédié. Il ne sera pas nécessaire de corriger avec des codes de type 0/1/3/5/9 comme dans le passé. Le logiciel associé se chargera de la correction et, dès le lendemain, les enseignants recevront les résultats, les profils des élèves et de la classe. Une deuxième passation

aura lieu en février pour mesurer la progression des élèves.

LES OBJECTIFS

L'objectif annoncé est d'accompagner les enseignants après les passations avec un travail sur les typologies d'erreurs. Des pistes seront proposées pour renforcer les compétences des élèves les plus fragiles. Il y aura ensuite des déclinaisons dans la droite ligne du guide sur la lecture et des quatre circulaires.

Face à nos réserves, on nous garantit qu'il ne s'agit pas de comparer les enseignants ou les écoles, mais de mieux piloter les circonscriptions, les plans de formation, de fournir de nouveaux outils aux enseignants et inspecteurs pour améliorer les résultats des élèves.

L'AVIS DU SNALC

Si ces évaluations peuvent avoir une utilité, nous avons rappelé les lacunes abyssales de la formation initiale, la quasi-disparition de la formation continue et la médiocrité des animations pédagogiques. Le cabinet nous annonce travailler sur

toutes ces questions, y compris la formation de formateurs et des inspecteurs, mais nous demande du temps pour reconstruire une formation de qualité.

SECOND DEGRÉ

UN BILAN PLUTÔT POSITIF POUR LA DEPP

Techniquement, les évaluations ont été une réussite et les difficultés de connexions sont restées marginales. Une fiche de positionnement était téléchargeable dès le lendemain pour chaque élève. Pour chaque collège, un portrait de l'établissement et de chaque classe ainsi qu'un positionnement par rapport aux établissements du même type est disponible en ligne. Enfin, un bilan national a été transmis aux recteurs.

PERSPECTIVES EN SIXIÈME ET EN SECONDE

En 6^{ème}, malgré les retours du terrain, l'évaluation ne pourra se faire avant novembre. Les principes resteront inchangés (progressivité des questions, temps de passation, etc.). Mais, certaines questions seront adaptées pour être plus pertinentes et les résultats permettront de cibler les activités d'AP. A cet effet, des ressources seront disponibles sur Eduscol. En 2^{nde} (GT et professionnelle), les élèves passeront des épreuves en lettres et mathématiques suivant la même organisation que celle de 6^{ème} : deux passations de 50 minutes sur ordinateur. Un outil interactif de remédiation sera mis en place dans les établissements par la suite.

L'AVIS DU SNALC

Nous demandons un audit des politiques académiques mises en place après les résultats des évaluations. Ces dernières auraient d'ailleurs eu toute leur place dans notre Collège Modulaire et notre Lycée de tous les Savoirs.

Nous ne voulons aucune disparité entre les établissements quant au passage, à l'exploitation ou à la remédiation. Tous doivent avoir les moyens et les parcs informatiques nécessaires. Nous refusons que ces énièmes évaluations, qui s'ajoutent à une liste déjà longue, soient l'occasion d'un classement des établissements qui pourrait creuser les écarts déjà existants. ■

(1) Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance